



NEWSLETTER TRIMESTRIELLE

COMMISSION ECO RESPONSABILITE

La prise de conscience sur l'éco responsabilité du numérique et du cloud s'accélère. Du côté des clients, les exigences continuent d'augmenter. **Il n'est plus rare de recevoir des appels d'offres incluant 25% de la note sur les critères associés à la consommation d'énergie, les émissions de carbone et même sur la capacité des fournisseurs à fournir à leurs clients ce qui va nourrir le scope3 de ces derniers.** [Les Opérateurs de Télécommunications](#), qui sont de plus en plus fournisseurs de Cloud pour les entreprises n'échappent pas à cette règle, devenant de plus en plus exigeants vis-à-vis de leurs fournisseurs. L'organisation internationale « **The International Sustainability Standards Board (ISSB)** » **vient de publier ce mois-ci ses standards IFRS S1 et IFRS S2.** Ces standards de publication ont pour but d'améliorer la confiance dans les déclarations des entreprises auprès des investisseurs en matière d'éco responsabilité et ils méritent d'être compris.

Fort de ce contexte, **AdVaes lance une grande enquête sur les indicateurs environnementaux utilisés et communiqués par les acteurs du numérique, et plus spécifiquement ceux du cloud.** Les résultats alimenteront la 1ère édition du [Baromètre des Prestataires du Numérique Écoresponsable](#) ©. EuroCloud France soutient cette initiative et est partenaire de celle-ci. En tant qu'acteur de cet écosystème, voici le lien direct pour répondre à cette enquête et recevoir une copie par e-mail de ce Baromètre : <https://survey.advaes.cloud/barometre-eurocloud>. Répondez à cette enquête !

Du côté des fournisseurs, les travaux s'accélèrent également. Par exemple, **Hewlett Packard Entreprise vient de publier son rapport Living Progress**, qui donne la transparence détaillée sur toutes ses actions et leur statut tout en **offrant également à ses clients une panoplie d'offres et de services pour les aider à mettre en œuvre d'un point de vue humain autant que technique leur plan d'action autour de l'éco responsabilité.**

Dans cette dynamique, nous assistons également à la **naissance d'organisations professionnelles rassemblant des acteurs du cloud et des centres de données qui éditent des codes de conduites qui anticipent ou influencent les législateurs français comme européens.** Nul ne peut les rejoindre sans s'engager à respecter les échéances fixées par l'organisation. [CNDCP/PACT](#) est l'une d'entre elle qui voit ses membres se faire certifier selon les critères fixés. Cette bivalence des codes de conduites et du législatif a fait l'objet d'une **note intéressante de Philippe Luce, Plus Conseil et membre d'EuroCloud France et que je vous invite à lire [ici](#).**

Parmi les informations à découvrir et approfondir, on notera :

Appel à Projet de la commission européenne et cadre de travail pour un [développement applicatif plus durable](#)

France - Le 2ème HCNE (Haut Comité pour le Numérique Responsable) s'est tenu le 5 juillet. Pour rappel, le HCDN travaille à réduire l'empreinte environnementale numérique en France. Christophe Béchu, Agnès Pannier-Runacher et Jean-Noël Barrot ont annoncé des mesures à la suite de sa tenue. [Le communiqué de presse associé est disponible ici.](#)

A retenir :

- Présentation de la feuille de route "décarbonation du numérique"
- Intégration du numérique dans la prochaine stratégie nationale bas carbone (SNBC) qui sera publiée en 2024
- Lancement de l'appel à projets "EcoNum", opéré par l'ADEME, dans le cadre de la stratégie d'accélération numérique écoresponsable de France 2030. 3 axes thématiques :
 - L'écoconception des produits numériques ;
 - La réparation, le réemploi et le reconditionnement du matériel informatique ;
 - Les modèles de production responsable.
- Annonce d'une nouvelle vague d'accompagnement de 15 collectivités territoriales par l'agence nationale de la cohésion des territoires pour définir et mettre en œuvre leurs stratégies numériques écoresponsables.

France – [Décret n° 2023-266 du 12 avril 2023 fixant les objectifs et modalités de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés par l'Etat et les collectivités territoriales.](#) Afin de limiter la production des déchets informatiques, les personnes publiques visées par ce décret doivent mettre en œuvre les actions nécessaires afin de développer le réemploi et la réutilisation des matériels informatiques. Les objectifs de réemploi et de réutilisation des matériels informatiques réformés sont les suivants :

- 2023 : 25%

- 2024 : 35%

- A partir de 2025 : 50%

France - [9ème cahier de la CNIL "IP, Données, empreinte et libertés"](#). La CNIL vient de publier une prise de position sur le principe de minimisation des données à caractère personnel et de sobriété dans leur utilisation. Elle y explore les intersections entre protection des données, des libertés, et de l'environnement.

Europe - CSRD (Corporate Social Responsibility Reporting) - La 1ère série de normes européennes en matière de reporting extra-financier est toujours en attente. Le [projet d'acte délégué était encore en relecture et retour de feedbacks au 7 juillet](#). La version finale devrait prochainement paraître. [Pour mieux s'y retrouver dans les méandres de la CSRD, lire l'excellente synthèse réalisée par l'AMF](#) (Autorité des Marchés Financiers). Pour rappel, la CSRD concerne plus de 50 000 sociétés au niveau européen, dont de nombreux prestataires

du numérique. Au-delà, elle pourrait avoir des répercussions dans les modalités d'achats des entreprises concernées qui, par effet domino, impacteront les écosystèmes tiers, et dont de plus petites entreprises (cf. appels d'offres et investisseurs).

France - Sénat - [Question du sénateur Henri Cabanel du 6 juillet 2023 - Directive européenne "corporate sustainability reporting directive" \(CSRD\) et ses conséquences pour la responsabilité sociétale des entreprises](#). Le sénateur souhaite avoir la position du Gouvernement à l'égard des travaux de l'EFRAG et des normes européennes de reporting extra-financier (ISO, AFNOR), souhaitant que la directive "ne se réduise pas à un exercice comptable, basé sur une vision américaine à rebours de la souveraineté normative".

Europe - En mars 2023, [le Parlement européen et le Conseil européen sont parvenus à un accord politique provisoire sur le contenu de l'Energy Efficiency Directive \(EED\)](#). Celle-ci devrait obliger les grands opérateurs européens de centres de données à publier leurs données de performance environnementale. Parmi les autres points à retenir : ces opérateurs devront mettre en œuvre des mesures leur permettant de réutiliser la chaleur générée par leurs installations (i.e. récupération de la chaleur fatale) ou apporter la preuve qu'il ne leur est pas techniquement ou financièrement possible de le faire.

Europe - Finance durable - La Commission européenne a annoncé de [nouvelles mesures afin de doper les investissements pour un avenir durable](#). Le paquet de mesures porte notamment sur :

- Les actes délégués liés à la taxonomie de l'UE
- La proposition de règlement sur les fournisseurs de notations ESG
- Le renforcement de l'utilisabilité
- La finance de transition

 **A suivre en parallèle...**

France - [Résumé de l'avis](#) n° 23-A-08 du 29 juin 2023 portant sur le fonctionnement concurrentiel de l'informatique en nuage (« cloud ») par l'Autorité de la Concurrence. A retenir : l'avis se concentre sur 3 risques concurrentiels majeurs liés aux scénarios suivants : primomigration (i.e. migration des systèmes d'information on premise vers le cloud), migration d'un fournisseur de services cloud à un autre, barrières à l'expansion des concurrents des hyperscalers. Sont tout particulièrement visés : les restrictions d'accès des concurrents aux logiciels nécessaires à la fourniture de services cloud, les conditions commerciales ou techniques plus avantageuses (cf. systèmes de remises...), l'accès privilégié aux données (cf. mécanismes d'IA), les crédits de cloud, les egress fees, le système des marketplaces, l'entrave à l'interopérabilité, etc. Voir page 18, la phrase suivante "Les développements dans le secteur du cloud seront probablement également influencés par des considérations plus générales, comme les changements géopolitiques, qui auront potentiellement un impact sur l'innovation en matière de sécurité dans le cloud, **ou l'importance croissante de l'empreinte environnementale.**"

France - LOI n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'[accélération de la production d'énergies renouvelables](#). Cette loi "entend concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Il favorise le déploiement des énergies renouvelables tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols". Voir le point "4. Améliorer le financement et l'attractivité des projets d'énergie renouvelable". Voir [l'échéancier](#).

Europe - [Directive sur la performance énergétique des bâtiments - Energy Performance of Buildings Directive \(EPBD\)](#) - Février 2023. Les principaux objectifs de cette directive sont de "réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment de l'UE d'ici 2030 et de le rendre climatiquement neutre d'ici 2050. Elle vise également à augmenter le taux de rénovation des bâtiments inefficaces sur le plan énergétique et à améliorer les informations sur performances énergétiques." Points à retenir de cette directive :

- Nouveaux bâtiments à zéro émission à partir de 2028
- Mesures pour aider à lutter contre le changement climatique, réduire les factures d'énergie
- Mesures de soutien aux ménages vulnérables

Calendrier : La commission a travaillé ce trimestre sur plusieurs livrables qui vont être déclinés au second semestre.

Nous animerons un atelier pour les membres de Planet Tech'Care le 13 septembre en fin d'après-midi. Cet atelier couvrira la **mesure de bout en bout de l'empreinte du cloud**, avec intervention de quatre membres de la commission. Cet atelier est bien entendu ouvert à tous les membres d'EuroCloud France **et va refléter les positions prises durant les douze derniers mois de la commission** sur ce sujet phare.

Le 15 novembre après midi, durant le salon Big Data et IA World, Emmanuelle Olivié-Paul, Advaes, présentera le résultat du Baromètre des prestataires du numérique écoresponsables 2023 cité plus avant. Cette présentation sera suivie d'une table ronde avec la participation d'Eurocloud France aux côtés de l'association Boavizta et de l'ADEME (Agence de la Transition Écologique).

Merci à Philippe Luce (Plus Conseil), Emmanuelle Olivié-Paul (ADVAES) et Xavier Gouyou Beauchamps (HPE) qui ont permis l'édition de cette lettre trimestrielle